

ECOJARDIN, UNE OPPORTUNITÉ POUR LES MAÎTRES D'OUVRAGES ET LEURS ENTREPRISES

1. Courbevoie et la démarche de labellisation ECOJARDIN
2. Le cimetière des Fauvelles
 1. La démarche initiale du projet
 2. Le site et son impact sur le territoire
3. La gestion externalisée
 1. Un partenariat entreprise du paysage et entreprise d'insertion
4. Les critères de sélection des entreprises
 1. La prise en compte du label ECOJARDIN
5. Les objectifs d'évolution du site

Courbevoie et la démarche de labellisation ECOJARDIN

1. Une volonté de reconnaissance de la qualité du cadre de vie: Concours national des villes et villages fleuris (2006 4°Fleur, 2015 fleur d'or)
2. Une volonté de reconnaissance de la gestion écologique et la stratégie paysagère et d'écologie urbaine (2016: Prix Natureparif dans le cadre de la capitale française de la biodiversité, Grand prix projets trophées du cadre de vie)
3. Une volonté d'associer les agents municipaux et les entreprises intervenants dans la gestion du territoire et d'utiliser les critères d'attribution comme outil de management (2016: 5 sites labellisés ECOJARDIN, 4 en gestion interne et un en gestion par entreprise)

Le cimetière des Fauvelles

1. La démarche initiale du projet

- 2003 lancement de la charte de l'environnement
- 2004 Début des études de maîtrise d'œuvre et de diagnostic
- 2005 Début des travaux en mai
- 2006 Fin des travaux en mai

Le site et son impact sur le territoire

- Les études préalables
 - La valorisation des sols
 - La gestion des eaux pluviales
- Les volontés municipales
 - Transformer le plus grand espace public de la ville en espace paysager
 - Mettre en œuvre sur un projet emblématique les ambitions de la charte de l'environnement: le choix du zéro-phyto

La gestion externalisée

- Un partenariat entreprise du paysage et entreprise d'insertion
 - La gestion des espaces verts de Courbevoie est assurée par plusieurs acteurs
 - La régie municipale
 - Les entreprises du paysage
 - Les entreprises d'insertion
 - Les administrés dans le cadre des jardins partagés

Les 3 principaux objectifs attendus sont :

1. La performance environnementale et le contrôle qualité des méthodes d'entretien mises en œuvre,
2. Le suivi cultural de qualité et le développement normal et pérenne des végétaux,
3. Le maintien en propreté de toutes les surfaces fertiles et minérales concernées, la conservation de leurs caractéristiques et leur aspect esthétique.

Les critères de sélection des entreprises

OBJET DU MARCHE

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières a pour objet l'entretien des parties végétales et minérales du cimetière des Fauvelles ainsi que du vieux cimetière à Courbevoie, dont la Maîtrise d'Ouvrage et Maîtrise d'œuvre sont assurées par le Service des Espaces Verts et Environnement de la Ville de Courbevoie (SEVE).

Le cimetière des Fauvelles fait partie des projets emblématiques de la ville de Courbevoie en matière de gestion écologique. Celui-ci a fait l'objet d'un colloque organisé par la ville de Courbevoie et Plante&cité en 2010. A l'occasion du concours Capitale française de la biodiversité édition 2016 sur la thématique Sols et biodiversité, ce projet a été présenté. La ville a obtenu suite à cette participation, le prix Natureparif 2016. Enfin ce site vient d'être labellisé ECOJARDIN label de gestion écologique porté par Plante&cité et animé par Natureparif.

Le titulaire du présent marché est donc en qualité de gestionnaire le garant de cette labellisation.

Par ailleurs, le vieux cimetière ayant fait l'objet d'un inventaire de l'avifaune sera prochainement classé comme refuge LPO (Ligue de protection des oiseaux) et fera l'objet en 2017 d'un audit en vue de sa labellisation ECOJARDIN.

Documents demandés à l'appui des OFFRES

Mémoire technique ou note descriptive

Contenu :

Moyens techniques: Le matériel électrique étant imposé pour ce marché, l'entreprise devra fournir la liste du matériel utilisé pour la prestation, y compris le matériel thermique si l'électrique n'est pas adapté.

Moyens humains : Liste des agents avec titres de qualification et plan de formation durant la durée du marché, en relation avec le label Ecojardin

Démarche sociale en faveur de l'insertion : Liste des prestations prévues au titre de l'insertion. Celles-ci pourront, outre des prestations de terrain, concerner des prestations d'ingénierie environnementales liées au label Ecojardin (voir référentiel)

Démarche environnementale : Une note précise et concernant notamment les prestations dans les cimetières est attendue. Elle s'appuiera sur les 7 domaines du label Ecojardin avec une attention particulière sur les 7 critères essentiels

Aptitude de l'entreprise à intervenir sur demande de la Ville selon un délai (d'urgence) déterminé : Moyens mis en œuvre, moyens de communication

volet	thème	precision		objectif	critère d'évaluation	nature de l'évaluation	classes et règles de notation
I	suivi cultural	Arosage	1	L'arrosage manuel des végétaux	Confort hydrique pour l'ensemble des végétaux tout au long de l'année, absence de stress hydrique ou d'excès d'eau prolongé	stress hydrique apparent des plantes	visite 0: stress hydrique sur 10% ou + des végétaux ou à un excès d'eau 1: stress hydrique sur - de 10% des végétaux 2: stress hydrique absent ou non significatif
			2	Les interventions sanitaires sur tous les végétaux	Absence de maladie mettant en péril le développement des végétaux, prévention ou traitement dans les possibilités fuites par les critères environnementaux	présence de maladies ou ravageurs sur les végétaux	visite 0: symptômes significatifs sur 20% ou + des végétaux 1: symptômes significatifs sur - de 20% des végétaux 2: symptômes absents ou non significatifs
		Taille et tuteurage	3	La taille de formation de tous les arbres	Développement d'une architecture favorable à la croissance de l'arbre	exécution et qualité de la taille des arbres avec le matériel approprié	visite 0: taille non effectuée ou de qualité médiocre 1: taille effectuée partiellement ou de qualité moyenne 2: taille effectuée partout et de bonne qualité
	4		La taille de tous les arbres palissés	Maintien de l'architecture palissée favorisant la croissance horizontale dans le respect du végétal	exécution et qualité de la taille avec le matériel approprié	visite 0: taille non effectuée ou de qualité médiocre 1: taille effectuée partiellement ou de qualité moyenne 2: taille effectuée partout et de bonne qualité	
	5		La taille de toutes les haies architecturées, ifs, buis	Conservation de l'aspect esthétique et des dimensions initiales, architecture favorable au développement	exécution et qualité de la taille des haies architecturées	visite 0: taille non effectuée ou de qualité médiocre 1: taille effectuée partiellement ou de qualité moyenne 2: taille effectuée partout et de bonne qualité	
	6		La taille des rosiers, grimpantes, arbustes à fleurs	Conservation de l'aspect esthétique et des dimensions initiales, architecture favorable au développement	exécution et qualité de la taille des rosiers, grimpantes, arbustes à fleurs	visite 0: taille non effectuée ou de qualité médiocre 1: taille effectuée partiellement ou de qualité moyenne 2: taille effectuée partout et de bonne qualité	
	Remplacement des végétaux	7	la qualité du remplacement des végétaux et des régénérations par division des géraniums	Respect des règles de l'art de plantation et de division, y compris préparation du sol	cohérence entre l'état constaté et le CCTP	visite 0: qualité globalement ou ponctuellement mauvaise 1: qualité globalement ou ponctuellement moyenne 2: bonne qualité	
		8	Le regarnissage des vivaces	Maintien à 100% du recouvrement de l'ensemble des bandes plantées de vivaces	Taux de recouvrement des bandes vivaces	visites 0: recouvrement de 0 à 70% des bandes plantées 1: recouvrement de 70 à 90% des bandes plantées 2: recouvrement de 90 à 100% des bandes plantées	
	Tonte	9	La tonte des gazons	Limitation du développement du gazon compris entre 5 et 8 cm, optimisation du mowching	qualité de la tonte et régularité d'intervention	visite 0: tonte irrégulière ou absence 1: tonte ponctuellement irrégulière ou de qualité moyenne 2: tonte régulière et de bonne qualité	
		10	La fauche des prairies	Fauchage exécutée dans la période impartie favorisant l'ensemencement naturel	Qualité de coupe avec le matériel adéquat	visite 0: fauche absente ou réalisée en dehors de la période 1: fauche partielle, qualité de coupe médiocre 2: fauche régulière, coupe nette	
II	Maintien en propreté	Désherbage	11	Le désherbage manuel des sols fertiles	Absence de foyer d'adventices au stade plantule et adulte dans les sols fertiles	nombre total de foyers d'adventices sur sols fertiles	visite 0: 10 foyers ou + d'adventices ou foyers stade adulte 1: - de 10 foyers d'adventices 2: absence de foyer d'adventice
			12	Le désherbage des surfaces gravillonnées	Absence de foyer d'adventices au stade plantule et adulte sur les surfaces gravillonnées	nombre total de foyers d'adventices sur surfaces gravillonnées	visite 0: 5 foyers ou + d'adventices ou foyers stade adulte 1: - de 5 foyers d'adventices 2: absence de foyer d'adventice
			13	Le désherbage des concessions indigentes et autres espaces résiduels	Absence de foyer d'adventices au stade plantule et adulte	nombre total de foyers d'adventices sur espaces résiduels	visite 0: 5 foyers ou + d'adventices ou foyers stade adulte 1: - de 5 foyers d'adventices 2: absence de foyer d'adventice
	Mujch et gravillons	14	Le maintien et le ragréage du mujch et du compost sur toutes les surfaces fertiles	Couverture homogène de 5 cm de mujch ragréage de compost sur toutes les surfaces fertiles	homogénéité de la couverture de mujch et de compost	visite 0: absence de mujch sur 10% ou + de surface 1: absence de mujch sur - de 10% ou couverture hétérogène 2: couverture homogène de mujch	
		15	Le maintien de la couverture de gravillons	couverture homogène, non visibilité des structures pipettes et toile hors-sol	homogénéité de la couverture de gravillons	visite 0: 5 zones sans gravillons ou + 1: 1 à 5 zones sans gravillons ou couverture hétérogène 2: couverture homogène de gravillons	
	Nettoyage	16	Le ramassage des feuilles mortes et des fruits sur toutes les surfaces fertiles et minérales	absence de déchets végétaux au sol sur une période prolongée	décal d'exécution du ramassage	visite 0: réactivité de + de 5 jours ou de + de 3 jours en situation urgente 1: réactivité de 3 à 6 jours 2: réactivité de - de 3 jours	
		17	Le ramassage des débris sur toutes les surfaces fertiles et minérales	absence totale de déchets	présence de déchets	visite 0: déchets ponctuels 1: déchets très ponctuels 2: déchets absents	
18		Le nettoyage des allées béton	aspect propre du revêtement, absence de salissures marquées, mousses	propreté du revêtement, degré de salissure	visite 0: salissures ponctuelles 1: salissures très ponctuelles 2: absence de salissures marquées		
III	Développement Durable et Accréditation Qualité	Performance environnementale	19	Le suivi de la veille sanitaire	Prise en compte des bulletins de santé du végétal de notre région en vue d'application préventive et / ou curative des lites possibles sur le terrain	Connaissance lors des visites d'évaluation des parasites et maladies potentiellement ou concrètement présentent sur site	visite 0: méconnaissance des problématiques sanitaires des végétaux 1: connaissance partielle ou absence de plan d'action 2: présentation des problématiques sanitaires et d'un plan d'action associé
			20	La gestion et le suivi environnemental des déchets verts	Objectif 0 déchet par revalorisation, broyage ou compostage in situ	Broyage de tous les déchets de tailles, compostage des feuilles et déchets de tontes éventuels	dossier 0: mise en décharge de 5 m3 ou plus de déchets verts 1: mise en décharge de 1 à 5 m3 de déchets verts 2: mise en décharge de moins de 1 m3 de déchets verts
			21	La gestion environnementale de l'eau	limitation des consommations d'eau aux besoins absence de gaspillage	nombre d'arrosages non validés	dossier 0: 2 arrosages non validés ou plus 1: 1 arrosage non validé 2: pas d'arrosage non validé
			22	La réalisation de travaux en cohérence avec les préconisations	absence d'observations répétées absence de retard dans l'application des préconisations	nombre d'observations répétées sans intervention décal moyen entre préconisations et intervention	dossier 0: 2 répétitions ou + d'une même observation ou retard d'intervention de + de 5 jours par rapport au décal fixé 1: 1 répétition d'une même observation ou retard de 1 à 5 jours 2: aucune répétition d'observation et aucun retard d'intervention
			23	La traçabilité des supports de suivi	renseignement de tous les éléments nécessaires dans le cahier d'intervention et la fiche suivi absence de retard dans la diffusion des documents	nombre d'absence de renseignement de fiche suivi décal moyen de diffusion de fiche suivi	dossier 0: fiche suivi non renseignée ou décal de diffusion de + de 6 jours 1: fiche suivi mal renseignée ou décal de diffusion de 3 à 6 jours 2: fiche suivi correctement renseignée et décal de diffusion inférieur à 3 jours
			24	Le respect de tous les critères présents dans le label éco-jardin	Prise en compte et application des critères du label éco-jardin	Adéquation des interventions avec le label	dossier 0: non-respect des critères 1: non-respect ponctuel critères 2: respect de tous les critères

PRINCIPE DE LA NOTATION MENSUELLE

L'évaluation concerne au maximum 24 prestations. **Chaque critère évalue la prestation réalisée pour les deux cimetières de façon indépendante**. L'ensemble des critères n'est pas évalué chaque mois. Le tableau donné ci-après et en annexe du CCTP, à valeur contractuelle, précise pour chaque mois les prestations qui seront concernées par l'évaluation et l'attribution d'une note (0, 1 ou 2, selon les règles définies dans le présent CCTP).

Une note N_x est attribuée à chaque prestation X évaluée :

$N_x = 0$ Mauvaise qualité de la prestation X

$N_x = 1$ Qualité moyenne de la prestation X

$N_x = 2$ Bonne qualité de la prestation X

Les classes et règles de notation sont définies dans les articles correspondants du présent CCTP et dans le tableau ci-après.

La notation s'effectue en 2 temps :

Visite d'évaluation terrain : le 30 du mois n : la notation concerne le Suivi Cultural (volet I) et le Maintien en propreté (volet II).

Les notes sont attribuées à l'issue de la visite sur la base des observations effectuées sur l'ensemble des zones des cimetières.

Evaluation dossier : le 30 du dernier mois de chaque trimestre. La notation concerne le Développement Durable et Assurance Qualité

(volet III), les notes sont attribuées suite au retour et à l'interprétation de la fiche Suivi.

En cas de visite inopinée, l'attribution des notes s'effectue sur le même principe sur toutes les prestations concernées.

Merci de votre attention